

Société

Pas de cigarettes pour les moins de 16ans?

Edition : février 2003

Faut-il interdire aux jeunes de moins de 16 ans d'acheter des cigarettes?

C'est en tout cas le contenu d'un projet de loi qui vient d'être présenté devant le Sénat. L'interdiction de vente de tabac aux mineurs est recommandé par l'Organisation Mondiale de la Santé. Une telle législation existe déjà dans beaucoup de pays occidentaux, notamment aux Etats-Unis, au Royaume-Uni et en Suède, mais aussi dans des pays 'latins' tels que l'Espagne et l'Italie, où l'on aurait pu s'attendre peut-être à une approche plus libérale.

La France a toujours résisté jusque là à la tentation d'interdire. L'ancien gouvernement a toujours repoussé les propositions dans ce sens et le nouveau projet de loi a suscité une vive opposition. Le sénateur socialiste Gilbert Chabroux est l'un des contestataires les plus entendus. Il explique pourquoi à la Guinguette:

C'est en fait une proposition de loi qui demande que la vente du tabac soit interdite aux moins de 16 ans. C'est l'essentiel du texte. Les autres mesures envisagées dans le texte sont tout à fait secondaires, donc l'objet c'est d'interdire la vente aux moins de 16 ans, en considérant que le tabagisme est un fléau, ce que nous ne nions pas, et en considérant qu'il faut lutter plus particulièrement contre la tabagisme des jeunes et l'accoutumance de plus en plus précoce des jeunes au tabac.

Donc, les jeunes sont une catégorie qui est ciblée. Il n'y a rien dans le texte concernant les autres catégories de fumeurs, les adultes. Ce sont donc les jeunes qu'il faut contraindre et, par cette interdiction, interdiction de vente, interdiction d'offrir, hein, également des cigarettes, à un jeune de moins de 16 ans.

Ma position c'est que il faut lutter effectivement contre le tabagisme; il est vrai que c'est un fléau, qu'il y a beaucoup de morts. Bon? c'est un facteur de risque important, risque de cancer. Un fumeur sur deux meurt de son tabagisme. On ne peut pas nier cette réalité, mais la position que je défends, moi, c'est qu'il faut mettre en place des actions de prévention, d'information, d'éducation, respect de la loi Evin, qui protège les non-fumeurs de la fumée des autres. Il y a tout un ensemble de dispositions. On peut également augmenter le prix du tabac, c'est un facteur important. Enfin il y a tout un ensemble de mesures qui doivent être prises pour s'attaquer véritablement au tabagisme dans son ensemble. Je conteste vigoureusement le fait que l'on puisse s'attaquer à une catégorie de fumeurs sans intervenir sur les autres. Il me semble que c'est inopérant, inefficace. On ne voit pas bien comment peut s'appliquer cette interdiction aux jeunes de moins de 16 ans alors qu'à partir de 16 ans on va fumer sans contrainte, bon? et que? il ne peut pas y avoir une frontière. On ne peut pas considérer que c'est cet âge de 16 ans qui change tout, hein?

Il me semble que dans les pays d'ailleurs où cette disposition a été mise en application, les résultats sont loin de ceux qui étaient escomptés. Il n'y a pas les effets de réduction de consommation que l'on pouvait attendre. Il est très facile de tourner une telle interdiction, très facile, bon? Je crois même que l'interdit peut avoir une valeur incitative. Il y a une forme de défi à relever.

J'ai effectivement demandé que ce texte soit mis en attente. J'ai indiqué ce que je souhaitais par rapport à la lutte contre le tabac. Mais moi, ça ne va pas

jusqu'à l'interdiction. J'ai un certain nombre de propositions, en particulier avec l'augmentation du prix du tabac. Il me semble que c'est un facteur intéressant, important, bon? à condition encore que les taxes servent pour une partie l'OMS, dit 1%, à des actions de prévention, ce qu'on ne fait pas, bon? Donc, moi je suis pour différentes mesures, hein? l'augmentation du prix du tabac par paliers d'au moins 10 à 15%, je pense, chaque année. Il ne faut pas augmenter de 3%, ça signifie rien, mais 10 à 15%, chaque année, bon? Or il y a eu une augmentation de 15% en janvier dernier mais les fabricants l'ont quasiment compensée, ou en partie compensée en réduisant leur marge, ça ne peut pas bien fonctionner comme ça, hein? Il faut vraiment des augmentations de 10%, ou 15% qui se répercutent réellement sur le prix du tabac.

Il faut des campagnes d'information, de sensibilisation, d'éducation. Il faut protéger ceux qui ne fument pas. La loi Evin doit être rigoureusement appliquée. Il faut interdire toute publicité directe ou indirecte pour le tabac. Il faut aider ceux qui veulent s'arrêter de fumer. Il faut vraiment faire autre chose que ce que l'on fait actuellement et qui, pour les jeunes, est pratiquement confidentiel. Bon, donc, beaucoup de mesures, tout un plan, mais ce plan ne passe pas par l'interdiction.

Je crois que ce qui est le plus efficace, c'est un message de sensibilisation, de prévention, d'éducation. Moi je crois aux vertus de la pédagogie. On ne fait rien, actuellement, dans l'enseignement, dans les lycées et les collèges, ou très peu de choses. En primaire, il faut commencer très tôt, on s'en rend compte. Bon, on ne fait rien pour démontrer la dangerosité du tabac. Donc, moi j'ai plutôt confiance dans la capacité des jeunes à intégrer ce message s'il est bien fait. Bon? je pense que les enseignants ont un rôle à jouer. Bon? tous ceux qui peuvent servir un peu de modèles, les médecins, bon? mais quand on sait que dans les études de médecine, il n'y a rien sur les problèmes des drogues licites ou illicites, il y a rien, pratiquement rien ! Bon? on se sent quand même un peu démunis. On se dit : 'On n'a pas le droit d'interdire tant qu'on n'a pas essayé, quand même, de faire une véritable éducation. Il me semble quand même que ça devrait donner des résultats, et c'est peut-être mieux quand même de faire intégrer ce message, de le faire comprendre ? de faire en sorte que les jeunes se l'approprient, plutôt que de vouloir tout interdire. Je pense qu'on est dans une société où la tendance est à vouloir interdire, interdire, interdire? Or, bon? je lis les résultats des enquêtes, hein? et en particulier l'enquête récente de l'observatoire français des drogues et des toxicomanies, bon? je vois que des Français disent : " le tabac pose problème? l'alcool aussi ". Il faudrait peut-être voir effectivement à durcir la législation à cet égard, mais les drogués citent : le cannabis pose moins de problèmes et on pourrait envisager la vente libre du cannabis. Écoutez, est-ce que vraiment l'information est bien faite sur les drogues licites et sur les drogues illicites ? Donc, je m'interroge beaucoup. Moi je trouve qu'on n'a pas le droit d'interdire sans avoir essayé quand même de faire comprendre, sans faire confiance quand même aux jeunes. Là on risque de faire une forme de discrimination, et les jeunes peuvent être sensibles à cette façon dont on les traite.

Le sénateur Chabroux lui-même ne fume pas.

Non, je ne suis pas fumeur. J'ai été fumeur quand j'ai fait mon service militaire parce que vraiment, il y avait une véritable incitation à fumer, hein? le tabac était quasiment gratuit, et on nous remettait des paquets de cigarettes, donc, j'ai fait comme les autres. Bon? mais je me suis vite rendu compte que ça créait beaucoup d'inconvénients et que ça ne présentait pas d'avantages, au contraire. Donc, j'ai arrêté après le service et puis, je ne devais pas être dépendant, hein? et je n'ai eu aucun problème, et je ne fume donc pas. Je trouve quand même qu'on vit dans un monde où on étale vraiment très largement tout ce qu'il ne faudrait pas faire. On voit à la télévision, on voit dans les films les héros, les vedettes, fumer, bon? sur des plateaux de télévision. Moi je trouve ça invraisemblable et on incite finalement, on incite à fumer et en même temps on va dire : 'Il faut interdire'. Je ne comprends pas. Il y a une forme de contradiction.

Les vues du sénateur Chabroux trouvent un écho chez les Français que nous avons interrogés. Chez le marchand de tabac, bien sûr:

- Mon avis, c'est que c'est une loi qui ne sert à rien, hein? Disons que les jeunes qui veulent fumer, ils demanderont à des plus grands de leur acheter des cigarettes, donc? de toute façon, ils fumeront. Et puis moi, je trouve que c'est même ouvrir des possibilités de racket, parce que le grand qui va acheter des cigarettes au plus petit, il va en profiter pour demander une commission pour payer ses cigarettes. Pour moi c'est une loi qui a aucun sens, hein? sinon celle d'emmerder les buralistes!

Mais même dans la rue nous n'avons pas réussi à trouver qui que ce soit pour soutenir ce projet de loi:

- Eh bien je pense que ça ne changera pas grand-chose, c'est tout ! Et enfin? il faudrait qu'ils fassent autre chose, je sais pas.

- Non, parce que de toute façon il y en aura toujours qui vendront des cigarettes à des jeunes de 16 ans, donc ça passera toujours à travers la loi. C'est tout, voilà !

- Qu'est-ce que j'en pense ? Je pense pas que ça? enfin? que ça changera grand-chose, quoi. En théorie d'accord, on pourra peut-être plus acheter de cigarettes en dessous de 16 ans, mais ? Je suis pas sûre que ça serve à grand-chose, quoi, voilà !

- Je sais pas. Je pense pas que ce soit tellement efficace. Je suis d'accord que les jeunes fument trop, mais d'interdire, je pense que de toute façon il y aura toujours des passe-droitset que, comme on peut pas mettre un policier à chaque marchand de cigarettes, dans la pratique je pense pas que ça marchera trop.

- Personnellement je ne fume pas et je vois pas vraiment l'intérêt, à part un intérêt pour se donner bonne conscience, mais n'importe qui peut faire acheter ses cigarettes par quelqu'un d'autre, non?

Néanmoins le projet de loi a été voté par la majorité au sénat. Il doit maintenant être examiné par l'Assemblée Nationale qui décidera de son adoption ou non.